



Travaux du Synode

Document pouvant être lu lors des différentes assemblées (régionale ou paroissiales)

Les 5 et 6 novembre derniers, le Synode s'est réuni dans le magnifique Parlement mis à disposition par l'Etat pour sa **session ordinaire d'automne**. Le Conseil synodal siégeait à 6, vu la récente démission du trésorier, Perry Fleury. Comme il n'y a pas eu de candidature laïque pour l'**élection complémentaire** au Conseil synodal, le Synode a choisi de retirer ce point de l'ordre du jour. Une place est toujours vacante au Conseil synodal. Mais le Bureau du Synode est à nouveau complet. En effet, le Synode a élu, plébiscité même, une **nouvelle vice-présidente** : la pasteure Emmanuelle Jacquat (Chavornay).

Si le Conseil synodal s'est réjoui dans son **message d'ouverture** des projets qui fleurissent aux quatre coins du canton et du dynamisme des régions, la réalité institutionnelle est plus préoccupante. 1 conseiller synodal et 3 responsables d'offices ont démissionné dans le courant de l'été. En outre, depuis plus d'une année, le Conseil synodal tire la sonnette d'alarme en visant la lourdeur de notre institution. Manque de forces vives, inadéquations institutionnelles entravent ainsi le travail de l'Exécutif cantonal. Un temps de discussion autour de ce qui est nommé « **Régime spécial de transition** » a certainement permis au Synode de mieux appréhender la réalité du Conseil synodal, lequel se donne pour horizon de modifier le Règlement ecclésiastique afin de permettre à notre institution d'être à l'avenir plus efficace et agile.

Le Synode a débattu quelque 2h30 à propos du **budget**. Présentant initialement un déficit de 732'600 CHF. A l'issue du débat, le Synode a décidé de maintenir le montant des contributions des régions à 3 millions comme l'an dernier (et non à 3'322'000 CHF) et n'a accordé que 106'000 CHF des 400'000 CHF demandés pour des projets informatiques. Le budget adopté présente ainsi un déficit de 760'600 CHF. Il a en outre demandé au Conseil synodal de présenter en mars des projets plus détaillés concernant les développements informatiques projetés. Le Synode a accordé une subvention de 275'000 CHF au **Centre culturel des Terreaux** pour la saison 2022-2023, redisant ainsi sa confiance à notre partenaire qui a pour but d'offrir une programmation établissant des liens entre culture et spiritualité, dans le respect des traditions et des valeurs de l'EERV. Par ailleurs, l'**organe de contrôle financier** BDO a été reconduit pour les comptes 2021.

Parmi les autres points traités :

- la **ratification** de la nomination d'un membre à l'Autorité de surveillance des fondations ecclésiastiques ;
- une **interpellation** à propos d'une plaquette présentant les services funèbres jugée par trop laïcissante a débouché sur le vœu adressé au Conseil synodal « Que le message de l'EERV concernant les cérémonies funèbres, sur les différents supports, soit mis en cohérence avec les décisions du Synode » ;
- une élection complémentaire au **Synode missionnaire** qui n'a pas abouti.

Le Conseil synodal a donné également quelques **informations** sur la Maison de la Diaconie et les RH. Le vice-doyen de la **FTSR** (Faculté de théologie et de sciences des religions), Frédéric Amsler a présenté les nouveaux professeur·e·s engagé·e·s cette année et donné quelques statistiques sur la faculté : si 91 étudiant·e·s sont inscrit·e·s à la faculté, seul·e·s 2 ont commencé le cursus en première année de baccalauréat, ce qui est préoccupant pour la relève ecclésiale.

Le vendredi s'était achevé avec la visite d'**Alessandra Trotta**, la modératrice de l'Eglise évangélique vaudoise d'Italie, une Eglise bien minoritaire en Italie mais au dynamisme remarquable.

SA - 9.11.2021